



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Restructuration et extension du Centre Hospitalier de Haguenau

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

CENTRE HOSPITALIER DE HAGUENAU

Raison sociale

Centre Hospitalier de Haguenau

N° SIRET

26670011100013

Type de société (SA, SCI...)

Etablissements publics

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

ROCHER

Prénom(s)

Mathieu

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement., 39A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur l'extension et la restructuration du bâtiment Medico-Chirurgical (BMC) et du Centre de Geriatrie et de Soins Palliatifs (CGSP) du Centre Hospitalier de Haguenau. Le but est d'accroître la capacité d'accueil, de reorganiser les services de soins et d'unifier le site. Les extensions se divisent en 4 parties par rapport à l'existant : - extension CGSP nord sur 4 niveaux ; - extension CGSP ouest sur 2 niveaux ; - extension BMC sur 8 niveaux : création d'une liaison directe de chaque niveau entre les bâtiments existants du BMC et du CGSP ; - extension pharmacie et plateau de consultation sur 2 niveaux. A cela s'ajoutant : - une reorganisation et un redimensionnement des services de médecine et de chirurgie du bâtiment BMC ; - des travaux de restructuration et de rafraîchissement partiel du CGSP ; - la suppression de 31 places de stationnement, intégralement recrées au plus proche des nouveaux accès. Absence de démolition.

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'extension et de restructuration vise à répondre à deux enjeux majeurs : l'anticipation du vieillissement de la population et la fluidification des parcours de soins. Concernant CGSP, le projet prévoit l'extension des capacités de court séjour et le développement d'une filière complète de chirurgie ortho-geriatrique, permettant une meilleure coordination entre les soins techniques et l'accompagnement spécifique des seniors. La construction d'un bâtiment de liaison entre le CGSP et le reste du complexe du Centre Hospitalier permettra de créer une connexion entre les secteurs medico-chirurgical et geriatrique. En supprimant les ruptures physiques, le projet simplifie les parcours des patients, améliore la coordination interdisciplinaire des équipes et optimise la logistique globale de l'établissement. La restructuration du BMC vise à améliorer la qualité de l'hébergement tout en augmentant la technicité des plateaux de soins, en privilégiant les chambres individuelles. Les services de chirurgie et de médecine seront redimensionnés pour garantir une meilleure fluidité des flux patients et une gestion facilitée des lits. Le projet intègre la création de nouvelles unités dédiées au désengorgement des admissions aux urgences, à l'hospitalisation, à l'hospital de jour et au

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le démarrage des travaux est envisagé début décembre 2027, pour s'achever fin février 2031. Pendant les travaux, les abords du site seront préservés et une attention particulière sera accordée aux patients et visiteurs afin de limiter au maximum les perturbations liées à leur présence sur le site. Des mesures de sécurité seront mises en place, ainsi que des actions pour réduire les nuisances du chantier. Leur application sera contrôlée tout au long de l'opération.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les extensions prévues dans le cadre du projet visent à améliorer et à renforcer l'offre de soins dispensée par le Centre Hospitalier : - Réception des patients et des ambulances - Consultation des patients - Accueil des visiteurs (aménagement d'un salon des familles) - Prise en charge des patients (augmentation du nombre de chambres individuelles et amélioration de leur confort, généralisation des douches et sanitaires privatifs) - Hospitalisation des patients et prise en charge spécialisée (services de chirurgie, d'addictologie, d'ortho-geriatrie, d'urgences, d'oncologie, unités cardiaques et neurovasculaires, unité mobile de soins palliatifs, hôpital de jour).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de plancher projet 2026 - extension et restructuration des bâtiments BMC et CGSP Surface de plancher créée au sein du site du Centre Hospitalier depuis le 16 mai 2017 (date d'entrée en vigueur de l'ordonnance n°2016 1058 du 3 août) - hors projet 2026 Surface de plancher totale créée au sein du site du Centre	(9970, m²) (1 510, m²) (11 480, m²) (nombre de places, 31) (nombre de places, 31)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 64 Voie : Avenue du Professeur Rene Leriche

Lieu-dit :

Localité : 64 Avenue du Professeur Rene Leriche 67500 Haguenau

Code postal : 67500 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 7,77984° Lat. : 48,79750°

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le site se situe en zone UEe (destinée aux équipements d'intérêt collectif et aux services publics) du PLUi de la CA de Haguenau, dont la dernière procédure a été approuvée le 11/12/2025

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le projet porte sur l'extension et la restructuration du bâtiment Medico-Chirurgical (BMC) et du Centre de Geriatrie et de Soins Palliatifs (CGSP) du Centre Hospitalier de Haguenau. Le but est d'accroître la capacité d'accueil, de reorganiser les services de soins et d'unifier le site. Les extensions se divisent en 4 parties par rapport à l'existant : - extension CGSP nord sur 4 niveaux ; - extension CGSP ouest sur 2 niveaux ; - extension BMC sur 8 niveaux : création d'une liaison directe de chaque niveau entre les bâtiments existants du BMC et du CGSP ; - extension pharmacie et plateau de consultation sur 2 niveaux.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Le site du projet se situe en dehors de toute ZNIEFF. Les ZNIEFF les plus proches sont de type II. Il s'agit du "Paysage agricole à plantes messicoles du Weinumshof à Haguenau" (Identifiant national : 420030290) à environ 130m, et du "Massif forestier de Haguenau et ensembles de landes et prairies en lisière" (Identifiant national : 420007059) à environ 480 m. Voir annexe volontaire.
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Le site se situe en dehors de tout parc national, parc naturel marin ou parc naturel régional ainsi qu'en dehors de toute réserve naturelle et zone de conservation halieutique. Voir annexes volontaires.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	L'Avenue Leriche desservant le Centre Hospitalier est identifiée sur les cartes de bruit stratégiques du PPBE 2024 - 2029 du Bas-Rhin (4ème échéance). Le trafic moyen s'y élève à 9 300 véhicules/jour. Le site du projet se situe cependant en dehors des zones exposées au bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Le site du projet se situe en dehors de tout bien inscrit au patrimoine mondial et sa zone tampon, et en dehors de tout monument historique et ses abords. Le périmètre de protection de divers monuments historiques du centre de Haguenau se situe à plus de 1,5 km du site du projet. Voir annexe volontaire.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	Absence de zonage d'un PPRN ou d'un PPRT au droit du site.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Le site du projet est situé en dehors de tout périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau potable. Le périmètre de protection le plus proche est situé à 1,5 km du site du projet.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le site du projet se situe en dehors de toute zone Natura 2000. La zone Natura 2000 la plus proche est la ZSC FR4201798 "Massif forestier de Haguenau" à environ 550 metres au Sud. Voir annexes volontaires.
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Le projet a été conçu pour équilibrer au maximum les déblais/remblais. Il apparaît à ce stade que le projet sera à l'équilibre.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	Les apports en matériaux extérieurs ne visent pas à remblayer le terrain dans le cadre d'un déficit de matériaux, mais sont nécessaires pour assurer les caractéristiques mécaniques relatives aux couches de
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Une petite zone d'espace vert sera impactée par le projet, composée de pelouse fortement entretenue, de quelques arbres plantes et de buissons d'ornements, ne présentant pas d'intérêts particuliers pour la flore et faune locales. Les arbres sont relativement jeunes et ne présentent pas de cavités. Cet espace vert ne comporte pas de dispositifs relatifs aux engagements "refuge LPO" et "espace nature 4 libellules" de l'établissement.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le site du projet se situe à environ 500 m de la ZSC FR4201798 "Massif forestier de Haguenau". Le projet s'implante sur le site existant du Centre Hospitalier de Haguenau, déjà exploité à ce jour, sur des terrains déjà urbanisés et presque intégralement bâtis ou remblayés. Aucune incidence sur le site Natura 2000 le plus proche n'est ainsi attendu.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le projet s'inscrit intégralement sur le site actuel de l'établissement du Centre Hospitalier de Haguenau, sur des terrains déjà urbanisés et presque intégralement bâtis ou remblayés.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Le site est situé en dehors des zonages à risques du PPRI de la Moder, des zonages à risques de coulées d'eau boueuse ainsi que des zonages à risque de remontée de nappe. Voir annexes volontaires.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	Le trafic imputable au site correspond a tous les déplacements lies a l'activite hospitaliere. Le projet n'entrainera pas de trafic supplementaire.
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	Les nuisances sonores potentielles sont liees a la phase chantier. Elles seront de faible ampleur et auront lieu en periode diurne. Les activites liees au Centre Hospitalier ne seront pas a l'origine de nuisances sonores
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Les seules emissions lumineuses seront celles liees aux activites du Centre Hospitalier.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Les rejets atmospheriques seront limites a ceux des vehicules, notamment : - pour le deplacement des patients, du personnel, des visiteurs - pour les livraisons de medicaments, repas, linge, dechets...(flux logistiques et techniques)
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Le projet engendrera le rejet d'eaux usees de nature sanitaire et domestique (WC, douches, eviers) ainsi que d'eaux pluviales.
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Dans le reseau d'eaux usees existant du site, puis dans le reseau d'assainissement public pour les eaux usees. Les eaux pluviales de toitures seront collectees pour l'alimentation des sanitaires. Les eaux pluviales de

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Les déchets non dangereux produits sont principalement liés aux activités hospitalières et de restauration. Ils seront triés et envoyés dans les filières de traitement correspondantes.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le projet respecte l'ensemble des règles d'urbanisme du PLUi en vigueur. Le projet vise à unifier le site hospitalier en harmonisant les pôles BMC et CGSP au sein d'un complexe global. En créant un lien physique et esthétique, le projet redonne une lisibilité d'ensemble au Centre Hospitalier, transformant des bâtiments autrefois isolés en une structure hospitalière unifiée, parfaitement intégrée dans son paysage urbain et naturel.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le projet s'inscrit sur le site actuel de l'établissement du Centre Hospitalier, dans la zone UEe du PLUi, réservée aux services publics. Le projet d'extension du Centre Hospitalier s'inscrit dans la démarche de développement de la capacité d'accueil, de reorganisation des services de soins et d'unification du site.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des critères de l'examen au cas par cas tels qu'ils sont détaillés à l'Annexe de l'article R. 122-3-1 du Code de l'environnement, le projet d'extension et de restructuration du Centre Hospitalier de Haguenau ne justifie pas d'être soumis à évaluation environnementale. En effet, les caractéristiques du projet, sa localisation et le type et les caractéristiques de ses incidences excluent qu'il puisse être susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement ou la santé humaine de nature à rendre nécessaire la réalisation d'une évaluation environnementale. En particulier, on rappelle que : - le projet s'inscrit sur le site actuel du CHU, dans la démarche de développement du site, en zone UEe du PLUi ; - l'activité engendre peu d'émissions vers les différents compartiments de l'environnement (eau, air, sol) ; - absence d'enjeux écologiques ; -

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom HAUSMANN

Prénom Emilie

Qualité du signataire Ingenieure d'etudes Environnement et Risques industriels

À Illkirch

Fait le 21-04-2026 / / / /



Signature du (des) demandeur(s)